

chercher les endroits propres tant pour établir des pêches que la traite avec les sauvages Esquimaux, de dresser des cartes justes de toutes les côtes.

“ D’enseigner la navigation à ceux du pays qui le voudront apprendre comme aussi les manœuvres, le canonnage et les constructions, en sorte que dans 2 ou 3 ans, la colonie se trouverait fournie de toutes sortes de gens propres à la navigation. Cela donnerait occasion aux marchands établis en Canada d’employer des vaisseaux aux pêches de la morue, des saumons, harangs et autres poissons sont en grand nombre sur les côtes. Cela donnerait encore lieu de faire la traite avec les Sauvages que les Français ne connaissent pas, et qui vendent les pelleteries aux Anglais et Hollandais, qui en tirent des profits considérables.”

Il n’appert pas que le placet de Pierre Allemand fit une grosse impression sur le ministre.

L’année suivante, en 1688, Pierre Allemand se rendait en France et présentait le mémoire suivant au ministre de Seignelay :

“ Monseigneur, “ Pierre Allemand ayant acquis une entière connaissance de toutes les côtes du Canada par les fréquents voyages qu’il a faits tant allant et venant en France, à L’Acadie, et le long des côtes depuis Québec jusques dans la Baie d’Hudson, où il a commandé les vaisseaux de la compagnie de la dite Baie : à qui le Roi a accordé le commerce des pelleteries dans le dit pays représente très humblement à votre grandeur que le Canada étant entièrement dépourvu de pilotes et matelots, les côtes de Labrador, Terreneuve et du Golfe St-Laurent étant si peu connues que dans l’année 1686, il s’est perdu trois navires, un dans le golfe, et deux dans le fleuve, il serait très nécessaire pour le pays et l’établissement du commerce que le Roi accordât un petit navire ou corvette de quarante à cinquante tonneaux, construit et entretenu dans le pays à peu de frais, en envoyant les agrès de France, et si votre grandeur, sur le rapport que lui a pu faire Monsgr de St-Valliez (sic) de sa conduite et capacité dans la navigation le jugeait capable de monter le dit navire, il lèverait des plans de tous les ports et havres des dites côtes, rechercherait les endroits propres tant pour établir des pêches ; que la traite avec les Sauvages Esquimaux, dresserait des cartes justes de toutes les côtes, enseignerait la navigation à ceux du pays qui la voudraient apprendre, qui seraient en assez bon nombre, apprendrait